

JOURNAL DE ROUBAIX



POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois 14
un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE-BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 20 FÉVRIER 1869.

Bulletin politique.

On lit dans le bulletin du Journal officiel la note suivante :

« Dans sa septième séance, tenue aujourd'hui à l'hôtel du ministère des affaires étrangères, la Conférence, après avoir entendu la lecture de la réponse du gouvernement grec à la déclaration du 20 janvier, a pris acte de l'adhésion du cabinet d'Athènes aux principes énoncés dans ce document. Elle a en même temps déclaré les rapports diplomatiques rétablis ipso facto entre la Turquie et la Grèce et chargé son président de remercier les deux gouvernements de la déférence dont ils ont fait preuve pour ses conseils. »

« La Conférence a ensuite prononcé sa dissolution. »

Le Sénat belge n'a pu discuter jeudi, comme on l'avait annoncé, le projet de loi sur les chemins de fer, M. Dolez, rapporteur de la commission de justice, n'ayant pu terminer à temps son travail, qui n'a été déposé qu'hier. Des avis de Bruxelles, contredisant les bruits trop facilement accueillis par certains journaux de Paris, font prévoir que la loi ne rencontrera pas plus d'obstacle dans cette assemblée qu'à la Chambre des Représentants.

Le voyage à Paris du général Renard, ministre de la guerre de Belgique, est étranger à la politique. Le général est venu passer quelques jours dans une propriété qu'il possède aux environs de la capitale, pour s'y remettre des derniers effets d'une maladie épidémique dont il a subi les atteintes.

Sur la proposition de M. Gladstone, le Parlement anglais a décidé qu'il présenterait en masse à la Reine l'Adresse en réponse au discours de la Couronne. La Reine se rendra à Windsor pour cette cérémonie.

J. REBOUX.

La situation de la Filature de Coton à Lille.

Nous recevons, de la même source que les communications précédentes, les détails suivants relatifs à l'audience accordée dimanche dernier par l'Empereur à MM. Kolb-Bernard et Des Rotours.

Nos lecteurs savent qu'après avoir tenté en vain de parvenir jusqu'à l'Empereur, pour faire connaître à Sa Majesté la vérité sur la situation de leur industrie, dont les souffrances protestent contre la déclaration impériale d'une « prospérité toujours croissante », les filateurs de coton de Lille ont été entendus par M. le ministre du commerce.

Nous avons donné ces jours derniers quelques détails sur l'audience ministérielle, qui n'a produit d'autre résultat que celui qu'on en pouvait attendre, rien, absolument rien ; aussi cette audience n'avait-elle pas été demandée.

Nos industriels ne se sont pas découragés ; la voie directe qui semblait devoir les conduire au but leur ayant été rendue inaccessible, ils ont pris un chemin détourné, ont tiré de dessous le boisseau administratif la lumière qu'on y tient soigneusement cachée, ont confiée aux mains de leurs députés, devant qui s'ouvrent plus aisément les portes du palais, et ont enfin réussi à la faire briller aux yeux du souverain.

MM. Kolb-Bernard et Des Rotours ayant obtenu, dimanche dernier, l'audience qu'ils avaient sollicitée, ont remis à l'Empereur, après lui en avoir donné connaissance, la pièce qu'on va lire :

« Sire, « Il y a quelques jours nous venions solliciter Votre Majesté de permettre à nos délégués de lui exposer la situation de la filature de coton de Lille.

« Cette situation est si grave, sa cause si évidente, ses effets si désastreux dans le passé, se traduisent en souffrances si vives dans le présent, et sont pour l'avenir un péril si imminent, que nous avions la confiance que, le mal vous étant révélé, le remède qui, pour être efficace, doit être prompt, serait aussitôt appliqué.

« Votre Majesté nous a renvoyés auprès de Son Excellence le ministre du commerce et des travaux publics.

« Là nos plaintes étaient parvenues déjà, la vérité en partie connue, et nos souffrances n'ont pas été sympathiques.

« Des assurances de bienveillance et de bon vouloir nous ont été prodiguées ; mais aucune promesse n'a été faite qui nous laisse entrevoir, dans l'avenir, ni atténuation du mal par l'élévation et surtout une

plus sincère application des tarifs douaniers, ni entrave à ses progrès, par la limitation de sa durée ; nous avons appris, au contraire, que le contrat passé avec l'Angleterre pour dix ans nous liait pour un minimum de onze ans sans modifications possibles.

« Sire, « La responsabilité que la Constitution fait passer sur le souverain serait trop lourde si elle ne trouvait un contre-poids dans le devoir, pour les sujets, de lui faire connaître la vérité.

« Péneusement affectés par l'insuccès d'une première tentative, mais non découragés, nous venons, une deuxième fois, remplir notre devoir, en retraçant sous les yeux de Votre Majesté la situation que nous avons décrite à Son Excellence le ministre du commerce.

« L'industrie de la filature de coton qui comptait à Lille, en 1849 27 filateurs et 230,000 broches, 1859 43 et 500,000 n'a plus en 1869 que 30 filateurs et 430,000

« Le développement, stimulé par la prospérité et la confiance en l'avenir, s'arrête en 1860 à l'époque où a été conclu le traité de commerce qui nous a ramenés en arrière.

« Quelqu'influence qu'on attribue aux crises financières, aux inquiétudes politiques, à l'insuffisance des récoltes, la part qui incombe au traité de commerce est nettement accusée dans les états de douanes où l'on voit, en comparant entre elles les cinq dernières années, que, tant par l'importation en plus, que par l'exportation en moins, notre commerce extérieur a perdu, en fils et tissus de coton, une valeur de 75,000,000, dont une partie est compensée par l'accroissement de la consommation intérieure, l'autre restant à la charge de l'industrie dont elle cause le malaise par l'avisement du prix.

« Et cependant, n'avions nous pas résolu ment accepté la lutte ? Quel moyen avions-nous négligé qui put nous mettre en mesure de la soutenir ? Etablissements nouveaux élevés sur les ruines de ceux dont nous subissions la perte, immobilisation de nos fortunes en outillage neuf, en un mot, tout le programme de la production à bon marché, tout, en ce qui nous concerne, n'a-t-il pas été tenté ?

« Mais tous ces sacrifices ont été faits en pure perte, notre coton, filé à bon marché, est rendu sans emploi, parce que la marche de notre tissage est arrêtée par le flot toujours grossissant des importations de tissus étrangers.

« Dans cette détresse, que demandions-nous ?

« Rien de brusque, rien de radical, rien qui put froisser aucune susceptibilité, compromettre aucun intérêt sagement engagé, rien qui ne pût être accordé sur l'heure.

« Nous demandions cette simple déclaration que :

« Le traité de commerce, conclu le 23 janvier 1860, arrivant à son terme le 4 février 1870, l'année 1869 serait employée à étudier et à arrêter les modifications que l'expérience aurait démontrées nécessaires, afin que les tarifs modifiés fussent mis en vigueur à dater du 5 février 1870.

« Cette déclaration, faite quand nous la sollicitions, eût rendu confiance à l'industrie, en lui donnant l'assurance que, si le traité était continué d'année en année, du moins la faculté était réservée aux puissances contractantes de réviser ses tarifs et les conditions de leur application.

« Quelque modérée que fût notre demande, elle a été rejetée.

« Et cependant, tout gouvernement étant sujet à erreur, n'est-il pas soumis à la loi commune de la réparation ?

« L'erreur n'est-elle pas manifeste dans les résultats du traité de commerce ?

« Accroissement de 250 0/0 dans nos importations de produits manufacturés.

« Accroissement de 50 0/0 dans nos exportations de produits manufacturés.

« L'arbre qui produit de tels fruits, s'il est conservé, ne doit-il pas être au moins amélioré ?

« Sire, »

« Aujourd'hui, nous adressant de nouveau à votre Majesté, nous n'apportons pas au pied du trône une tardive et inutile supplique ; soumis à l'arrêt qui nous frappe, nous venons remplir un dernier devoir, nous dégagez de toute responsabilité, et dire, avec respect, mais avec la franchise de l'indépendance :

« Quand la filature de coton aura cessé d'être une industrie française, ce n'est pas à nous qu'on pourra en demander compte, car nous aurons tout fait, tout supporté, tout tenté pour la soutenir et conserver au pays une des sources les plus fécondes de la richesse publique d'où découlaient annuellement plus de cent millions de salaires alimentant la vie de nombreuses populations ouvrières. »

Nous avons l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté, Les très humbles et très fidèles sujets. »

(Suivent les signatures de tous les filateurs.)

L'Empereur a répondu qu'il savait que la filature de coton et le tissage des étoffes mélangées éprouvaient des souffrances dont il était préoccupé, mais qu'il s'agissait d'une question complexe dont la solution ne pouvait s'improviser ; que cependant il promettait de la mettre immédiatement à l'étude.

On le voit, l'Empereur n'a pas fait d'autre réponse que celle qu'il avait dictée à son ministre : le mal est reconnu, on promet de rechercher le remède, mais en attendant on commence par assurer au mal une année de durée supplémentaire ; mais, d'ici là, la mort des victimes n'argue-t-elle pas étouffé leurs plaintes, et dispensé de chercher plus longtemps le remède ?

En attendant, comme la communauté de souffrances rapproche l'ouvrier du patron, il faut les diviser, ou mieux encore, les tourner l'un contre l'autre, et comme l'armée des bons travailleurs est la plus nombreuse, c'est celle-là qu'il faut gagner, et on lui promet l'abolition du livret et la réduction du travail.

Le livret, ne sait-on pas que les bons ouvriers tiennent bien plus encore que les patrons eux-mêmes ; leur livret ne contient-il pas leurs états de service ? Leur livret, n'est-ce pas le gage qui, en cas de maladie ou de nécessité imprévue, leur fait obtenir des avances ?

La réduction du travail, ne doit-elle pas entraîner fatalement la réduction du salaire, quand l'industrie, déjà en perte, et fermant une partie de ses manufactures, réduit le nombre des bras employés, et alors qu'il est évident que l'élévation de son prix de revient par la diminution de sa production l'obligera à chercher une atténuation à l'accroissement de ses pertes dans l'économie de sa main-d'œuvre ? Qu'on ne l'oublie pas la réduction des heures de travail ne pourra être promise sincèrement aux ouvriers, comme un bienfait, qu'à la seule condition que la prospérité de l'industrie, ne laissant pas de bras inoccupés, élève la demande au-dessus de l'offre du travail, par conséquent le niveau du salaire.

Dans la situation actuelle, promettre au peuple d'améliorer son sort, par la réduction de ses peines, sans réduction de sa laire, qui en est la rémunération, n'est-ce pas promettre ce qu'on ne peut tenir ?

Et maintenant que la lumière a été portée devant le chef responsable de notre gouvernement, il doit reconnaître que les

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 FÉVRIER 1869.

— 3 —

MADemoiselle DE CHAVAS.

(Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 19 février.)

VII

Le tableau choisi pour modèle par Mlle de Chavas était le fameux portrait de Jeanne d'Aragon. Les premiers essais de la débutante furent loin de la satisfaire ; et bien des fois, elle s'arrêta découragée devant les difficultés qui lui paraissaient surgir de toutes parts. Plus elle comprenait l'œuvre inimitable de Raphaël, plus elle s'effrayait de la distance incommensurable qui la séparait du maître. N'y avait-il pas de présomption à elle, d'essayer de rendre la vie qui anime la figure du modèle, d'espérer imiter, même de loin, cette carnation fine et transparente où un sang si chaud semble courir sous l'épiderme ?

Alors elle était tentée de renoncer à l'entreprise ; mais la saine réflexion arrivait toujours à modérer ce désespoir d'enfant ; et Gabrielle se disait, qu'à défaut du feu sacré qui n'est donné qu'au petit nombre et qu'elle n'aurait peut-être jamais, elle demanderait à l'étude, au travail, à la persévérance de lui venir en aide ; puis elle comptait surtout sur le secours efficace de la prière. Avant de prendre ses pinceaux, elle implorait Celui de qui tout don provient ; elle savait qu'il voyait le fond de son cœur, et qu'il devrait la bénir ; car le mobile le plus puissant qui la guidait, ce n'était pas seulement le désir d'une gloire éphémère, mais bien plutôt de procurer à sa mère une vieillesse heureuse, douce, exempte du souci de la misère.

Plusieurs fois, pendant que Gabrielle était absorbée par son travail, un pas furtif avait fait craquer le parquet derrière elle. Il lui semblait même qu'on s'arrêtait, mais pour rien au monde, elle ne se serait retournée.

Un jour, elle comprit par quelques paroles échangées à voix basse tout près d'elle, que le curieux n'était pas seul.

« C'est encore un peu mou, disait-on, mais je réponds qu'il y a en cette jeune femme l'étoffe d'un vrai peintre. Remarquez les chairs, le modelé. Et les yeux, ils vivent. L'air circule autour de la coiffure ; et ce qui me charme par-dessus tout, c'est que le dessin est correct. »

Ces éloges qui pouvaient bien ne pas s'adresser à elle, firent pourtant bondir d'un joyeux orgueil le cœur de la jeune fille. Incapable, cette fois, de modérer sa curiosité, elle sut se servir d'une faculté inhérente à la femme, dit-on, et sans avoir

paru faire le plus léger mouvement, elle vit que celui qui venait d'émettre une si flatteuse opinion, était un homme jeune à la physionomie expressive et intelligente.

A la sortie de la galerie elle le reconnut nettement dans un groupe qui stationnait dans la baie de la porte.

En racontant cet incident à sa mère, elle ne pouvait s'empêcher de lire de l'importance qu'elle y avait attachée ; car à tout prendre, l'opinion de ce jeune homme, qu'elle ne connaissait pas, pouvait bien n'avoir aucune valeur. Mais malgré tout, chacune des syllabes d'éloges qu'il avait prononcées s'étaient gravées dans la mémoire de Gabrielle, et elle se sentait bien plus encouragée à persévérer qu'elle ne l'avait jamais été.

Depuis lors, toutes les fois que Mlle de Chavas retourna au Musée, elle revit le jeune peintre. La recherchait-il, ou était-ce simplement le hasard qui faisait se rencontrer avec elle juste au moment où elle arrivait ? Elle ne faisait ni l'apercevoir, car il s'éloignait aussitôt.

Sans doute qu'il travaillait dans une autre galerie, pensait Gabrielle, que préoccupée, plus qu'elle ne l'aurait voulu, des faits et gestes de cet inconnu.

VIII

Le comte des Jardis continuait à être assidu chez Mme de Chava. Ses visites étaient très agréables, elles rompaient la monotonie de la vie sédentaire de la marquise et de sa fille. Le vieillard apportait les nouvelles de la ville et du couvent ; car, malgré sa position de fortune plus que modeste, il était fort recherché partout.

Nobles et manants, comme il le disait avec une bonhomie un peu narquoise, accueillaient le pauvre gentilhomme.

Un soir, il arriva bien plus tard que de coutume : Devinez d'où je viens, dit-il en entrant tout essouffé et en allant mettre sa canne et son chapeau dans le coin où il les plaçait invariablement.

« A moins d'avoir un sylphe à nos ordres pour vous espionner, la chose me paraît difficile, répondit Gabrielle gaiement. »

« Espionner ! fi le vilain mot, objecta le comte ; il n'est pas de notre vocabulaire ce mot-là, mignonne. Oh ! pardonnez, marquise, si je traite mademoiselle votre fille si familièrement. Son gracieux visage d'enfant me trompe toujours. J'oublie qu'elle a vingt ans. Hélas ! hélas ! comme le temps passe ! Il me semble, en vérité, que c'était hier que j'ai assisté à la cérémonie de son baptême. Il me souvient très bien que vous aviez un poff avec des roses. »

« Oh ! de grâce, interrompit la marquise en riant aux éclats, cher ami, ne mettez pas votre mémoire à la torture pour vous rappeler mes toilettes d'il y a vingt ans ; que de choses se sont passées depuis lors ! que de tristesses depuis ces joies ! »

« Une expression profondément mélancolique avait remplacé l'éclair de gaieté qui un moment avait illuminé le visage de la marquise. Pour faire diversion à ces tristes pensées, Gabrielle se hâta de renouer l'entretien, mais en ayant soin de le porter sur un autre terrain.

« Pourquoi vous excusez-vous de m'appeler mignonne ? dit-elle au comte ; c'est un joli nom, et je vous autorise à me le

donner ; seulement, pour prix de ma condescendance, j'exige que vous me fassiez pas languir notre curiosité. Comme nous aurions beau chercher d'où vous venez, sans parvenir à le trouver, il vaut beaucoup mieux que vous nous épargniez cette fatigue inutile, et que vous ne le disiez tout de suite.

« Eh bien, je me soumetts à vos ordres ; je viens... oh ! c'est réellement une circonstance très-extraordinaire ! »

Gabrielle savait par expérience que M. des Jardis aimait les préambules ; qu'il avait besoin de faire mille circonlocutions avant d'aborder franchement un sujet et d'entrer en matière ; il appelait cela des précautions oratoires indispensables à son sens, pour donner de l'intérêt au récit. Prolonger l'attente était un de ses plaisirs favoris. Par bonté de cœur, Gabrielle se prêtait de la meilleure grâce à cette innocente manie, et avait l'air de s'impatienter, bien qu'en général les nouvelles racontées par le vieillard fussent pour elle assez indifférentes.

« Une circonstance extraordinaire ! répéta-t-elle, oh ! ce doit être curieux ! Allons, voyons, dites vite. »

« Ah ! ah ! comme vous brûlez de savoir mon histoire, fit le vieillard, en se frottant les mains en signe de jubilation ; j'y arrive, ayez patience ! Eh bien ! imaginez que je viens de rencontrer ici, dans votre maison, une personne que je n'avais pas vue... ma foi, et je ne me trompe, il y a bien près de trente ans ! »

(La suite au prochain numéro.)